

Douffu)



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
MOSELLE

Juridique-Territoires

Nos Réf. : SH/NO-191.09/2018  
Objet : Modification simplifiée n°1 PLU  
Commune : LONGEVILLE-LES-METZ  
Affaire suivie par : S. HISIGER



**METZ METROPOLE  
A L'ATTENTION DE M. HENRI HASSER  
HARMONY PARK  
DIRECTION DE LA PLANIFICATION  
11 BOULEVARD DE LA SOLIDARITE - BP 55025  
57071 METZ CEDEX 3**

**Siège Social**

64 avenue André Malraux  
CS 80015  
57045 Metz cedex 01  
Tél. : 03 87 66 12 30  
Fax : 03 87 50 28 67  
Correspondant Email :  
accueil@moselle.chambagri.fr

Metz, le 01<sup>er</sup> octobre 2018

Monsieur le Vice-Président,

Par votre courrier reçu le 28 septembre dernier, vous m'avez fait transmettre le dossier présenté par la commune de LONGEVILLE-LES-METZ pour procéder à la modification simplifiée n° 1 de son PLU et je vous en remercie.

Ce dossier n'appelle pas de remarque particulière de notre part.

Par conséquent et en vertu de l'article L123-9 du code de l'urbanisme, j'ai l'honneur de vous informer que notre compagnie émet un avis favorable sur ce dossier.

En vous souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-Président, l'expression de mes meilleures salutations.

**LE PRESIDENT**

**Antoine HENRION**

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Etablissement public  
loi du 31/01/1924  
Siret 185 722 030 00011  
APE 9411 Z  
[www.cda-moselle.fr](http://www.cda-moselle.fr)